

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à mademoiselle Mareuse, 18 mars 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à mademoiselle Mareuse, 18 mars 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 1 p. (167r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à mademoiselle Mareuse, 18 mars 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47359>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 mars 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Mareuse](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin explique à mademoiselle Moneuse qu'il ne peut pas s'occuper de son affaire avant d'être rentré à Guise, le 1er avril 1873.

NotesDestinataire et lieu de destination : d'après l'index du registre de correspondance.

Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

s'oxyde pas.

S'il s'agissait d'émailler de la toile qui en se pénétrant facilement par la chaleur s'oxyde beaucoup plus vite, l'émail ne tiendrait pas, comme sur le fer rouge.

Il ne tiendrait pas du reste sur ce dernier s'il restait longtemps au feu. Mais je crois qu'il y a danger d'entretenir des questions de cette nature dans le débat. Il faut au contraire se préoccuper de ramener sans cesse l'esprit des juges sur l'objet réel des brevets.

Bien à vous.

Godin

R. S. N. P